

Le 25 juillet 2017

**Les élus CGT des CAP des corps des Contrôleurs du Travail et des Inspecteurs du Travail**

À

**Monsieur BLONDEL, DRH,**

Nous faisons suite à vos propos lors de la CAP du corps de l'Inspection du Travail du 21 juin 2017 selon lesquels vous comptiez ouvrir des discussions avec les organisations syndicales sur le devenir des 800 à 1000 contrôleurs du travail qui, au terme du CRIT, n'auraient pas été intégrés dans le corps de l'IT.

Vous avez à ce propos évoqué la nécessité de discuter des « parcours internes et externes » et d'envisager éventuellement les moyens de débloquer la voie d'accès au corps des attachés.

Presque concomitamment, nous avons été alertés sur le fait qu'au moins dans une région un poste d'assistant de contrôle en UC avait été ouvert à destination d'agents SA ou CT.

Nous vous rappelons que ce plan a été présenté frauduleusement par le ministre SAPIN avec la formule « tous les CT deviendront IT ». Il y a quelques mois à la CAP du corps des CT vous aviez évalué devant les représentants qu'il resterait à la fin du plan environ 600 CT. Le nombre de ces agents est passé en quelques mois à une fourchette de 800 à 1000 (alors que de nombreux contrôleurs, comme nombre de collègues de toutes catégories, sont amenés à reporter leurs droits à pension du fait des « réformes » régressives en matière de droit à pension et de la funeste « décote »). Sur les 3400 CT environ que comptait le ministère à l'annonce du plan SAPIN, 800 à 1000 agents vont rester « sur le carreau » : on est très très loin du compte !

Le plan touche à sa fin. Vous avez organisé une véritable course d'obstacles pour les CT, l'exigence de devoir passer un véritable « entretien d'embauche » (qui plus est aux modalités changeantes), formations éclatées et inégales d'une région à l'autre, obligation de mobilité, sentiment d'échec récurrent de ceux qui exercent depuis des années et pour certains depuis des décennies des missions de service public au Ministère du Travail.

Ce que vous proposez : « parcours internes et externes » ainsi que l'ouverture des postes d'assistants de contrôle provoque la plus grande inquiétude parmi les agents.

Nous refusons à l'avance tout plan social de quelque nature qu'il soit.

Nous vous rappelons ce que nous avons dit à chaque occasion et notamment lors des CAP : la seule solution est d'intégrer dans le corps de l'IT tous les CT qui le souhaitent et ce par ordre d'ancienneté et, pour ceux qui souhaitent rester CT, de leur garantir le maintien sur leur poste quel qu'il soit.

Plus que jamais cette solution reste la seule viable.

Nous vous demandons de préciser les plans du ministère au regard de cette exigence dans les meilleurs délais.

Nous tiendrons informés l'ensemble des agents et en particulier les CT et les IT de vos réponses pour qu'ils puissent, par leur mobilisation le cas échéant, faire respecter leurs droits.